

INFORMATIONS PRATIQUES

BPJEPS Animation Culturelle MONTPELLIER

Dates à retenir :

Information collective	22 septembre 2021	Début de formation	2 novembre 2021
Tests de sélection	15 Octobre 2021	Fin de formation	15 octobre 2022
Limite pour dépôt des dossiers de candidatures	15 octobre 2021		

MODALITÉS D'ACCÈS EN FORMATION ET PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme

Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » en annexe V de l'arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « animation culturelle » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Réussir les épreuves de sélection :

Écrit (2h), épreuve d'activité collective (2h), oral (30min)

TARIFS

Frais d'inscription	80€
BP JEPS	8379€
CC ACM	1197€
CS AMAP	1197€

QUELQUES CHIFFRES

En 2020

Taux d'obtention au diplôme d'État : 91%

Taux de certification partielle : 9%.

Nombre de places : 20

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Cette formation est éligible au CPF : code 238249

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05391842_3

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez-nous !

CONTACTS IMPORTANTS

Modalités, inscriptions et aspects administratifs : accueil@cemea-occitanie.org

Coordinateur pédagogique : Baptiste GRANDJEAN bgrandjean@cemea-occitanie.org

Référente Handicap sur site : Fabienne CHATELARD fchatelard@cemea-occitanie.org